Communiqué de presse
Le 20 juin 2025

Séance publique du 20 juin 2025

Des comptes 2024 équilibrés et une gestion financière maîtrisée

Grâce à une gestion rigoureuse, le Département clôture l'année 2024 avec un excédent de gestion de 30,9 millions d'euros. Ce bon résultat vient s'ajouter à l'excédent accumulé les années précédentes, permettant de dégager un montant disponible de 24,3 millions d'euros pour renforcer les priorités de 2025. Cette situation témoigne d'une gestion financière saine et équilibrée, qui garantit la capacité du Département à poursuivre ses investissements et à accompagner les besoins des habitants.

Une décision modificative 2025 responsable et porteuse d'investissements

La première décision modificative pour 2025, qui tient lieu de budget supplémentaire, intègre cet excédent de **24,3 M€.** Elle traduit une évolution budgétaire maîtrisée, marquée par une hausse des recettes de fonctionnement de **+26,7 M€** (+1,9 %) portée par la reprise du marché immobilier et l'augmentation des DMTO. Les dépenses progressent quant à elles de **+43 M€** (+3,2 %), principalement liées aux politiques en faveur des personnes handicapées et à l'animation de l'action départementale. Malgré ce contexte, **l'épargne brute progresse de 8 M€**, les crédits d'investissement augmentent de **1,5 M€**, et le recours à l'emprunt est revu à la baisse de **20,9 M€**, confirmant la trajectoire de maitrise budgétaire du Département.

Projet d'aménagement de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle à horizon 2035-2050

Le Groupe Aéroports de Paris (ADP) a présenté un nouveau projet d'aménagement pour l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, visant une croissance maîtrisée du trafic avec 88 millions de passagers en 2035 et 105 millions en 2050, tout en visant la neutralité carbone à l'horizon 2050. Ce projet inclut la rénovation des infrastructures, la création d'une gare multimodale, le développement des énergies renouvelables, et prévoit la création de plus de 27 000 emplois.

Le Département soutient ce projet majeur pour l'économie locale, tout en demandant des garanties sur la réduction des nuisances, la gestion environnementale et la formation des habitants pour accéder aux nouveaux emplois. Un avis favorable, assorti de ces réserves, sera transmis à la Commission Nationale du Débat Public.

Soutien renforcé aux communes victimes de violences urbaines

Dans le cadre du fonds exceptionnel créé en septembre 2023 pour accompagner les communes touchées par les violences urbaines, le Département poursuit son engagement en

finançant jusqu'à **20 % du coût des travaux de réparation** des bâtiments publics dégradés, dans la limite de **350 000 € par commune**. Ce dispositif concerne désormais **35 communes**, dont **Bailly-Romainvilliers** et **Lagny-sur-Marne**, nouvellement intégrées suite aux dommages subis sur leur poste de police municipale.

Le Département a approuvé **10 dossiers** pour un montant total de **722 438 €**, couvrant des dégradations majeures (mairies, postes de police, médiathèques, équipements scolaires ou sportifs). Chaque subvention sera ajustée en fonction du coût réel des travaux, des indemnisations d'assurance et des financements obtenus auprès de l'État ou de la Région. Par ailleurs, les communes concernées pourront déposer un dossier complémentaire au titre du **Bouclier de sécurité**, pour les dégradations de véhicules de police municipale et les dispositifs de vidéoprotection.

Deux nouveaux collèges en Seine-et-Marne honorent des figures féminines emblématiques

Le Conseil départemental a acté la dénomination de deux collèges en hommage à des figures féminines inspirantes. **À Saint-Fargeau-Ponthierry**, le futur établissement qui ouvrira en 2026 portera le nom de **Madeleine Brès**, première femme médecin française. **À Torcy**, le collège de l'Arche Guédon sera renommé **Nellie Bly**, première femme grand reporter au monde, à l'issue d'une démarche participative portée par les élèves du club égalité et les équipes éducatives. Ces choix témoignent de la volonté du Département de mettre à l'honneur des figures féminines marquantes de notre histoire, et d'offrir aux collégiens des exemples inspirants de parcours d'engagement et de réussite.

Contact presse : Pauline Maingre - 06 72 84 70 49 - pauline.maingre@departement77.fr